



## EDITO

## L'Espace Famille bientôt en ligne !

Chers parents,

Après une période de transition et de concertation avec les associations de parents d'élèves, les services de la cantine et de l'enfance disposent aujourd'hui d'un outil de gestion optimisé pour vous offrir encore un meilleur service.

Comme nous vous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, à compter du 1er avril, votre compte famille personnel sera désormais accessible via internet. Vous pourrez donc, en un clic, réserver et payer la cantine et les activités du centre de loisirs depuis votre domicile ou votre bureau.

Je tiens à vous remercier pour votre compréhension pendant cette phase d'expérimentation qui s'achève et reste bien évidemment à votre écoute pour veiller à la qualité d'accueil de vos enfants.

Le Maire de Baillargues

n°4 / lundi 14 mars 2011

### Nouveau règlement pour le service jeunesse et la cantine

La réservation mensuelle est la norme et doit être pratiquée dans la majorité des cas. Pour les situations exceptionnelles, une certaine souplesse est tolérée.

> **Pour la cantine** : possibilité de réserver ou d'annuler 48h avant (jours ouvrés), sans pénalité. Si l'enfant est malade, possibilité d'annuler le jour même, avant 9h30 par téléphone ou par mail. Après 9h30, le repas sera dû. Pour les réservations de dernière minute ou si un enfant n'est pas récupéré par ses parents, une pénalité sera appliquée (prix majoré).

> **Pour l'ALAE** : 4 annulations possibles/mois à condition de prévenir la veille.

> **Pour l'ALSH** : l'annulation reste possible 1 mercredi par mois ; 2 jours par période de petites vacances scolaires, et 4 jours pour les vacances d'été. Les réservations de dernière minute seront possibles à condition qu'il reste des places disponibles.

### Comment faire pour les réservations du mois d'avril ?

Les inscriptions pour l'ALAE, l'ALSH et la cantine devant être rendues **avant le 25 mars**, il faudra toujours remplir la version papier. **Les réservations pour les vacances du mois d'avril seront possibles par internet à compter du lundi 11 avril à 9h.**



**” Le 1er avril, il Pointera  
le Bout de son nez...”**

espace famille

- > des démarches simplifiées
- > des informations personnalisées
- > des paiements sécurisés en ligne
- > un accès 7j/7 et 24h/24

### > CALENDRIER

> **À partir du 20 mars** : vous recevrez par courrier vos codes d'accès à l'Espace Famille.

> **1er avril** : lancement de l'Espace Famille sur internet.

### > PRATIQUE

**Un guide de l'utilisateur de l'Espace Famille sera édité très prochainement...**

Il vous donnera toutes les informations pour en savoir plus sur l'Espace Famille, savoir comment créer et utiliser votre compte...